



Reçoit sur rendez-vous

Nous contacter au **01 64 30 21 47**
le mardi 9h30-11h30 ;14h-16h ;17h-19h & le vendredi de 10h-12h
ou **06 62 88 77 10**
ou par courriel ffpaysdelagny@free.fr

- ▲ Lundi, Jeudi et Vendredi de 14h à 16h
- ▲ Samedi de 9h30 à 11 h 30

MAISON DES ASSOCIATIONS

9 rue Vacheresse à **Lagny-sur-Marne**

- ▲ Jeudi de 14 h à 17 h
au CCAS de **Bussy-Saint-Georges**

38-40 Bd Antoine Giroust

- ▲ Lundi de 14 h à 16 h
Mairie de Montévrain

4 rue Bonne Mouche...à . **Montévrain**

- ▲ Mercredi de 14 h à 17 h
Centre Social Intercommunal

2 avenue Emile Cloud à **Serris**



MAL-ENDETTEMENT – PREVENTION - SURENDETTEMENT

Nous sommes à votre service pour :

Vous ACCUEILLIR	dans le respect de l'anonymat
Vous ECOUTER	avec attention
Vous CONSEILLER	à partir de l'étude de votre situation
Vous ACCOMPAGNER	vers une solution
Vous ORIENTER	vers des services sociaux
Vous SOUTENIR	pendant votre rétablissement

à LAGNY/ Marne, BUSSY St Georges, MONTEVRAIN, SERRIS
avec la MDS de Noisiel, la MDS de Lagny, les CCAS et travailleurs
sociaux des communes
des Val de Bussy, Val Maubuée, Val de Lagny et Val d'Europe

Vous ne pouvez plus faire face à vos engagements, vous êtes relancé et poursuivi par vos créanciers

Pour vous sortir de cette situation financière difficile, vous pouvez saisir la commission départementale de surendettement des particuliers qui siège à la Banque de France de votre département.

Vous avez besoin d'aide ?

N'hésitez pas à venir demander conseil à l'équipe de

Familles de France - Pays de Lagny

Ses membres, tous bénévoles, vous accueilleront et vous assisteront dans toutes vos démarches, vous informeront sur la procédure adaptée à votre situation et vous aideront, le cas échéant, à constituer votre dossier.

Si votre demande est recevable au bénéfice de la procédure de traitement du surendettement, la commission orientera votre dossier vers une procédure amiable avec vos créanciers et l'établissement d'un plan de surendettement, ou vers une procédure de rétablissement personnel.

Mais avec l'équipe de Familles de France – Pays de Lagny vous pourrez aussi envisager d'autres actions :

- ✓ Faire une étude approfondie de votre situation financière mais aussi familiale et sociale
- ✓ Repérer les causes du surendettement, qu'elles soient économiques, sociales ou liées à votre état de santé afin de prendre les dispositions permettant de ne pas 'replonger'
- ✓ Examiner les contrats de prêts. En vérifier la légalité et l'exactitude, contester les abus éventuels
- ✓ Rechercher une solution acceptable d'apurement ou de diminution des dettes compte tenu de vos contraintes et vous accompagner dans sa mise en œuvre
- ✓ Repérer des dispositifs permettant de diminuer les dépenses (tarifs sociaux, prestations aidées, aide alimentaire ...)
- ✓ Mettre en relation avec des organismes de soutien ou susceptibles d'apporter des aides
- ✓ Etudier les dépenses et les recettes pour établir le budget familial
- ✓ Accompagner la famille dans la recherche de solutions durables parce qu'ajustées à sa situation

N'hésitez pas : appelez Familles de France – Pays de Lagny!